

SENSIBILISATION AUX RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS)

Objectif : À l'issue de la formation, le participant sera capable de reconnaître les principales situations de risques psychosociaux, d'identifier les facteurs liés au travail et de contribuer à leur signalement et à leur prévention dans l'entreprise.

Public concerné et prérequis : Salariés, managers, élus CSE, personnels RH, dirigeants et acteurs de prévention. Aucun prérequis.

Accessibilité : Formation ouverte aux personnes en situation de handicap ; contacter Delta pour étudier les adaptations et les modalités d'accueil.

Durée de la formation : 7 heures, soit 1 jour en présentiel.

Tarification (2026) : Nous consulter.

Nombre de participants : 2 à 10 participants.

Délai d'accès : 1 mois, selon programmation.

Modalité de déroulement : En présentiel, alternance d'apports structurés, d'échanges, d'études de situations et d'exercices participatifs.

Programme de la formation : deux domaines de compétences (DC)

DC1 : Être capable de comprendre et de repérer les RPS dans les situations de travail

- Comprendre la différence entre contrainte professionnelle, exposition aux facteurs RPS et conséquences possibles sur la santé.
- Distinguer conflits ponctuels, violences internes et externes, harcèlement moral ou sexuel, sans prétendre qualifier juridiquement chaque situation.
- Illustrer les six familles de facteurs : charge excessive, contact avec un public difficile, manque de latitude, défaut de soutien, travail empêché et incertitude de l'emploi.

ATELIER 1 : lecture de situations de travail ; classement collectif des facteurs, signaux d'alerte et ressources disponibles.

- ▲ Distinguer les risques psychosociaux, leurs facteurs de risque et leurs effets possibles : stress, violences internes ou externes, épuisement professionnel.
- ▲ Identifier les six familles de facteurs de risques psychosociaux : intensité du travail, exigences émotionnelles, autonomie, relations sociales, conflits de valeurs, insécurité de l'emploi.
- ▲ Repérer des signaux d'alerte individuels et collectifs sans poser de diagnostic médical.
- ▲ Identifier les obligations générales de prévention et les acteurs internes et externes : employeur, encadrement, salariés, CSE, SPST.

DC2 : Être capable de contribuer à une première démarche de prévention

- Reconnaître le rôle de l'organisation du travail dans la prévention et différencier les mesures collectives des seuls conseils individuels.
- Comprendre les dispositifs d'alerte et l'orientation vers la hiérarchie, le CSE, les RH ou le service de prévention et de santé au travail selon les situations.
- S'exercer à décrire des faits sans jugement, écouter sans promettre le secret absolu et respecter les procédures internes.

ATELIER 2 : mise en situation d'un signalement et identification d'une mesure concrète de prévention primaire.

APPLICATION : chaque participant formule une action réalisable à son poste ou dans son collectif de travail.

- ▲ Distinguer prévention primaire, secondaire et tertiaire, en privilégiant l'action sur les situations de travail.
- ▲ Savoir décrire une situation problématique à partir de faits observables et identifier les interlocuteurs compétents.
- ▲ Adopter une attitude d'écoute, préserver la confidentialité et utiliser les voies d'alerte appropriées.
- ▲ Proposer une première piste d'amélioration à partir d'un cas pratique collectif.

Méthodes pédagogiques : Exposés interactifs, échanges guidés, analyse de situations, quiz et mise en situation d'alerte.

Moyens d'encadrement et d'animation : Formateur compétent en prévention des risques professionnels et en RPS ; diaporama et supports d'analyse de situations.

Modalités d'évaluation des acquis : Positionnement oral initial, exercices de repérage et quiz final. Évaluation formative : évaluation des acquis par exercices et restitution, sans délivrance d'une certification réglementée. Attestation de fin de formation, sans certification professionnelle.

Documentation remise : Mémo-Format : Prévenir les risques PsychoSociaux, fiche des six familles de facteurs et repères pour alerter et orienter.